



Rapport 2016/17 concernant l'utilisation des ressources de la Fondation Centime Climatique
établi à l'intention du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et
de la communication (DETEC)

conformément à l'accord du 19 septembre 2016

27 juin 2017

Sommaire

Sommaire	1
1 Objectif de ce rapport	2
2 Exigences applicables à la Fondation	2
3 Ressources disponibles et obligations	2
4 Collaboration avec le champ d'action 6 du CID Climat.....	3
5 Activités en cours et nouvelles activités	4
5.1. Participation à la <i>Carbon Initiative for Development</i> (Ci-Dev)	4
5.2. Participation à la Pilot Auction Facility for Methane and Climate Change Mitigation (PAF)	8
5.3. Participation à la <i>Transformative Carbon Asset Facility</i> (TCAF)	9
5.4. Achat de 12 millions de CER2.....	10
5.5. Contrats d'achat directs avec des titulaires de projet.....	10
5.6. Activités pilote.....	11
6 Perspective.....	13

1 Objectif de ce rapport

Avec le présent rapport sur l'utilisation conforme aux buts de la fondation de ses ressources financières, la Fondation Centime Climatique (FCC) répond pour la première fois à l'obligation fixée au chiffre 2 de son contrat avec la Confédération suisse en date du 19 septembre 2016. Le rapport dresse le bilan des activités de la FCC depuis le 1^{er} juillet 2016 et expose le fait que et la manière dont la FCC a satisfait à ses obligations formulées au chiffre 2 du contrat.

2 Exigences applicables à la Fondation

Les ressources de la FCC doivent servir exclusivement à financer des mesures de réduction des gaz à effet de serre réalisées à l'étranger. A cet effet, la FCC doit soutenir des projets qui promettent l'obtention de certificats de réduction des émissions imputables aux obligations de droit international de la Suisse et répondant aux exigences de qualité de l'ordonnance sur le CO₂ au moment de leur acquisition. La FCC doit remettre la totalité de ces certificats à la Confédération suisse.

En outre, la FCC peut soutenir des activités visant la concrétisation et l'application des possibilités prévues à l'article 6 de l'Accord de Paris après 2020 («activités pilote»), ce pour quoi elle met à disposition un montant d'au moins CHF 20 millions. Les activités pilote doivent répondre à certains critères, définis dans le contrat conclu avec la Confédération suisse le 19 septembre 2016.

3 Ressources disponibles et obligations

Au cours de la période de rapport, la FCC a perçu CHF 7'050'560. Ce montant représente le produit de la vente à la Fondation KliK de 44'066 tonnes de réductions d'émissions de CO₂ en provenance du Programme Bâtiments de la FCC au titre de l'année 2015; la Fondation KliK peut imputer ces réductions à l'accomplissement de son obligation de compensation en tant que projet autoréalisé. D'ici 2021 inclus, la FCC s'attend à tirer de la vente des effets persistants de son Programme Bâtiments des revenus supplémentaires d'un montant total de CHF 30 millions.

Au cours de la période de rapport, un total de CHF 5'263'716 ont été versés pour répondre à différents engagements contractés (voir section 5) et couvrir les coûts opérationnels de la FCC.

En tenant compte du résultat de ses placements, la FCC dispose au 26 juin 2017 de ressources de CHF 108'519'153.

Le tableau suivant résume les engagements contractés par la FCC et les paiements déjà effectués:

	Engagement souscrit (en CHF)	Versé du 01.01.2014 au 27.06.2017 (en CHF)	Dont versé au cours de la période de rapport (en CHF)
Ci-Dev	23'000'000 (23'000'000 USD)	1'252'050	140'063
PAF	2'358'000 (2'500'000 USD)	2'358'000	-
TCAF	12'500'000 (12'500'000 USD)	247'457	247'457
Achat de 12 millions de CER2	6'604'973 (6'152'047 EUR)	6'604'973	3'392'733
Micro Energy Credits	10'800'000 (10'800'000 USD)	1'543'683	1'095'756
South Pole	11'500'000 (10'000'000 EUR)	-	-
First Climate	14'375'000 (12'500'000 EUR)	-	-
Total	81'137'973	12'006'163	4'876'009

4 Collaboration avec le champ d'action 6 du CID Climat

Au niveau opérationnel, les obligations de la Confédération suisse selon les termes du contrat en date du 19 septembre 2016 sont assurées par le Comité interdépartemental Climat (CID Climat), champ d'action 6 «Echange de quotas d'émission et mécanismes de flexibilité» (CA6). Au cours de la période de rapport, le CA6 a tenu deux réunions, auxquelles la FCC a participé en tant qu'invitée. Par ailleurs, deux séances de travail ont réuni des membres du CA6 et de la FCC pour discuter de possibles activités pilote. L'attention s'est portée principalement sur l'acquisition et la sélection de possibles activités pilote, la définition des exigences que la Confédération appliquerait aux activités pilote, et la définition et la séquence des processus de sélection et de mise en œuvre d'activités pilote (voir section 5.6).

5 Activités en cours et nouvelles activités

Au cours de la période de rapport, la FCC a réalisé un appel d'offres pour l'acquisition de possibles activités pilote, évalué et classé les propositions reçues en concertation avec le CA6 et développé les trois propositions les plus prometteuses (voir section 5.6). Au cours de cette même période de rapport, la FCC n'a pas contracté de nouveaux engagements contractuels pour l'acquisition de certificats de réduction des émissions.

5.1. Participation à la *Carbon Initiative for Development (Ci-Dev)*

Depuis début 2014, la FCC participe à hauteur de USD 23 millions à la *Carbon Initiative for Development (Ci-Dev)* de la Banque mondiale. Le fonds compte également parmi ses investisseurs les gouvernements de Grande-Bretagne et de Suède, qui participent respectivement à hauteur de GBP 50 millions et également USD 23 millions. De ces montants, GBP 35 millions et USD 40 millions sont disponibles pour l'achat de certificats, les ressources restantes étant allouées à des activités qui améliorent l'accès au marché du carbone pour les gouvernements, les institutions financières, le secteur privé et la société civile.

Actuellement, 12 projets sont en cours de préparation. Un contrat d'achat a été conclu avec 10 d'entre eux; pour les 2 autres, la conclusion d'un contrat est prévue d'ici fin 2017. En l'état actuel des choses, il faut s'attendre à un prix moyen par certificat de USD 9. La FCC devrait recevoir environ 1,8 million de certificats.

En plus des deux projets décrits dans le dernier rapport au DETEC (SimGas – Kenya, Green Development – Madagascar), au cours de la période de rapport des contrats ont été conclus avec les huit projets suivants:

- **Development Bank of Ethiopia, biogaz, Ethiopie:** Le projet porte sur la construction d'installations de biogaz chez des particuliers en milieu rural en Ethiopie, subventionnée à hauteur de USD 240 pour parvenir à un coût de USD 560. Les installations de biogaz sont construites par des entreprises locales de biogaz employant des maçons spécialement formés. Pour chaque installation au fonctionnement fiable, les entreprises locales de biogaz perçoivent un bonus annuel de USD 10. Ce dispositif permet de s'assurer que les installations de biogaz sont correctement construites et entretenues. Les installations de biogaz sont construites sous terre et recouvertes d'une coupole maçonnée. Leur contenance est de 3 à 6 m³ et elles requièrent du fumier d'au moins quatre têtes de bétail, qui est transformé en biogaz. Le biogaz remplace à des fins de cuisson du bois exploité de manière non durable. Ce procédé livre en guise de produit secondaire une boue riche en substances nutritives pouvant être utilisée comme engrais. Les utilisateurs réduisent ainsi leurs coûts de combustible et d'engrais, passent moins de temps à ramasser du bois, et améliorent leur santé en respirant moins de polluants lors de la préparation des repas. Un raccordement aux latrines permet d'améliorer encore le rendement en biogaz et le niveau d'hygiène. Le projet porte sur la deuxième phase du programme national éthiopien de biogaz.

La première phase, dans le cadre de laquelle plus de 5'000 installations de biogaz ont déjà été construites et plus de 100 maçons formés, s'est déroulée de 2009 à 2013, et a permis la validation commerciale et le perfectionnement technique des installations de biogaz. La deuxième phase est en cours depuis 2014, mais le projet ne peut imputer des réductions d'émissions qu'à compter du 1^{er} avril 2016. La Development Bank of Ethiopia (Banque de développement éthiopienne) est un établissement financier spécialisé qui s'est fixé pour objectif de mettre en œuvre la stratégie de développement nationale. Elle apporte un soutien financier et technique à des projets sélectionnés d'intérêt national – tel le programme national de biogaz.

Environ 40'000 installations de biogaz doivent être construites au cours de la durée du projet, permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre de jusqu'à 1,5 million de tonnes d'équivalent CO₂. Afin d'amortir le risque d'un déficit de livraison, la Ci-Dev n'acquiert dans un premier temps que 800'000 des certificats générés par le projet au cours de la période 2016 à 2024; une option portant sur 350'000 certificats supplémentaires peut être utilisée en cas de besoin. Le projet a été enregistré auprès de l'ONU en 2016 sous le n° 10268.

- **SNV, Burkina Faso:** Le Burkina Faso opère un programme national de biogaz afin d'encourager la diffusion d'installations domestiques de biogaz. Le programme a été lancé en 2014. En 2016, environ 6'000 installations de biogaz avaient été installées. Le soutien financier nécessaire à l'opération du programme prend fin en 2018. L'acquisition des réductions d'émissions réalisées par le programme permet de maintenir et d'intensifier ce dispositif qui a fait ses preuves. Concrètement, à partir de 2019 le programme devrait permettre de mettre en place 4'000 nouvelles installations de biogaz par an, soit 35'000 installations de biogaz d'ici 2025. D'ici 2025, cela devrait permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 540'000 tonnes d'équivalent CO₂, que la Ci-Dev acquiert sous forme de certificats. Le programme a été enregistré auprès de l'ONU en juin 2014 sous le n° 9977.

Les installations de biogaz sont construites sous terre et recouvertes d'une coupole maçonnée. Leur contenance est de 3 à 6 m³ et elles requièrent du fumier d'au moins trois têtes de bétail, qui est transformé en biogaz. Le biogaz remplace à des fins de cuisson du bois exploité de manière non durable. Ce procédé livre en guise de produit secondaire une boue riche en substances nutritives pouvant être utilisée comme engrais. Les utilisateurs réduisent ainsi leurs coûts de combustible et d'engrais, passent moins de temps à ramasser du bois et améliorent leur santé en respirant moins de polluants lors de la préparation des repas.

L'organisation de développement néerlandaise SNV opère depuis des années avec succès des programmes de biogaz en Asie et en Afrique. Dans le cadre du programme national de biogaz du Burkina Faso, SNV travaille en étroite collaboration avec le gouvernement national.

- **Development Bank of Ethiopia, courant solaire, Ethiopie:** Au cours des années 2016-2020, le projet comprend la vente de 2,8 millions de lampes solaires et 200'000 installations solaires domestiques qui livrent de l'électricité permettant p.ex. de faire fonctionner un téléviseur et un ventilateur aux ménages ruraux ne disposant pas d'un raccordement au réseau. Grâce aux installations solaires, les ménages ne doivent pas utiliser de kérosène et réduisent ainsi leurs émissions de

CO₂.

Avec des prix en forte baisse, les lampes solaires font l'objet d'un véritable boom en Afrique. Mais les produits commercialisés sont souvent de mauvaise qualité et ne résistent pas longtemps à un usage quotidien. Le projet a pour objectif de permettre aux lampes et aux installations domestiques solaires de haute qualité de s'imposer sur le marché éthiopien. Les revenus générés par la vente de certificats sont donc utilisés pour fournir des prestations de garantie et un programme d'échange de batteries. La Development Bank of Ethiopia (Banque de développement éthiopienne) est un établissement financier spécialisé qui s'est fixé pour objectif de mettre en œuvre la stratégie de développement nationale. Elle apporte un soutien financier et technique à des projets sélectionnés d'intérêt national – tel le programme solaire pour ménages ruraux.

Le projet permet de réduire plus de 1,1 million de tonnes d'équivalent CO₂, que la Ci-Dev acquiert sous forme de certificats. Le projet bénéficie par ailleurs de paiements anticipés de plus de USD 1 million. Le projet a été enregistré auprès de l'ONU en 2016 sous le n° 10285.

- **AMADER, Mali:** Le projet renforce la capacité de l'Agence malienne pour le développement de l'énergie domestique et l'électrification rurale (AMADER) à convertir les 250 systèmes diesel en îlot existants en systèmes en îlot hybrides diesel/photovoltaïque (PV). Cette conversion permet de réduire les gaz à effet de serre et les coûts de production de l'électricité. Le prix de l'électricité peut ainsi être réduit pour les foyers raccordés. Grâce aux capacités acquises dans le cadre du projet, AMADER prévoit de ne plus construire à l'avenir que des systèmes en îlot diesel/PV. AMADER est responsable de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à faire accéder 61% des ménages ruraux à l'électricité d'ici 2033. Un deuxième volet du projet encourage la vente à prix réduit de 750'000 lampes solaires de haute qualité. Grâce à cette subvention, ainsi qu'à des mesures de sensibilisation entreprises en parallèle, il s'agit de permettre aux lampes solaires de haute qualité de percer sur le marché malien. Le projet devrait permettre de réduire environ 500'000 tonnes d'équivalent CO₂. La Ci-Dev acquiert 400'000 certificats et dispose de l'option d'acquérir en cas de besoin 101'000 certificats supplémentaires. La demande de programme est actuellement en cours de validation auprès de l'ONU et la mise en œuvre de premiers projets est prévue à la mi-2017. Les systèmes en îlot et les lampes solaires doivent être respectivement convertis et vendues jusqu'en 2021.
- **ASER, Sénégal:** Le projet comprend la remise d'un bon d'achat à 300'000 ménages ruraux afin de réduire le coût d'un raccordement au réseau électrique sénégalais. Chaque bon présente une valeur de USD 25, ce qui correspond à environ 85% du coût du raccordement le moins cher. Cette approche est actuellement en cours d'essai dans le cadre d'un projet pilote mené dans 5 villages. Le Sénégal poursuit depuis plusieurs années une stratégie nationale d'électrification des zones rurales, dont la mise en œuvre a été confiée à l'Agence sénégalaise d'électrification rurale (ASER). L'objectif est de faire accéder 100% des ménages ruraux à l'électricité d'ici 2025. Afin d'y parvenir, des concessions ont été accordées à des entreprises d'électricité privées. En raison des coûts de raccordement élevés, quasiment aucun foyer non encore électrifié ne se raccorde cependant au réseau. Grâce au bon d'achat, tous les ménages devraient

dorénavant être en mesure de financer leur raccordement au réseau. Les 100'000 premiers raccordements devraient se faire d'ici 2019, les 200'000 restants d'ici 2021. Le projet réduit 660'000 tonnes d'équivalent CO₂, que la Ci-Dev acquiert sous forme de certificats. La demande de programme est actuellement en cours de validation auprès de l'ONU et la mise en œuvre des premiers projets est prévue à la mi-2017.

- **REA, Ouganda:** L'Ouganda s'est fixé l'objectif ambitieux d'augmenter le taux de l'électrification rurale d'actuellement environ 7% à 26% d'ici 2022. La tâche a été confiée à l'agence nationale d'électrification rurale (Rural Electrification Agency REA). Le gouvernement a décidé de prendre en charge la totalité des coûts occasionnés aux ménages ruraux pour le raccordement au réseau électrique mais les coûts de câblage à l'intérieur des habitations demeurent à la charge des particuliers. Des études indiquent cependant qu'environ un quart des ménages ruraux ne peuvent pas assumer cette dépense.

Afin de réduire les coûts de câblage à l'intérieur des habitations, le projet porte sur le développement d'un «ready board» réunissant prises de courant, fusibles, douilles et compteur électrique, remplaçant ainsi le câblage électrique des habitations. Les coûts de câblage peuvent ainsi être réduits de presque 50%. Le projet prévoit de distribuer gratuitement 82'000 «ready boards» aux ménages les plus pauvres. Au total, plus de 300'000 foyers doivent être raccordés au réseau électrique, permettant de réduire plus de 1 million de tonnes d'équivalent CO₂. La phase d'installation doit débuter en 2017 et tous les «ready boards» doivent être installés d'ici 2020. La Ci-Dev acquiert 990'000 certificats et dispose de l'option d'acquérir en cas de besoin 420'000 certificats supplémentaires. Le projet a été enregistré auprès de l'ONU en décembre 2015 sous le n° 10186.

- **DelAgua, Rwanda:** DelAgua a été fondé en 1985 en tant que spin-off de l'Université de Surrey et distribue depuis 2013 des fours de cuisson performants au Rwanda en étroite collaboration avec le Ministère national de la santé. A ce jour, DelAgua a distribué gratuitement plus de 100'000 fours de cuisson performants aux ménages les plus pauvres. DelAgua modifie aujourd'hui son modèle commercial pour vendre les fours aux clients finaux à un prix réduit. Une collaboration avec des établissements locaux de microfinance doit garantir que toutes les couches de la population continuent à avoir accès aux fours. De 2017 à 2021, le projet prévoit la vente de 210'000 fours de cuisson performants disposant d'une postcombustion des gaz de fumée. Cela permet d'augmenter le rendement thermique et de réduire l'immission de particules fines. Les ménages bénéficient d'un air propre et peuvent réduire leurs achats de bois de chauffe d'un facteur allant jusqu'à trois.

Le projet doit permettre de réduire 1,5 million de tonnes d'équivalent CO₂. La Ci-Dev acquiert 320'000 certificats et dispose de l'option d'acquérir en cas de besoin 1,1 million de certificats supplémentaires. Le projet a été enregistré auprès de l'ONU en novembre 2013 sous le n° 9626.

- **Inyenyeri, Rwanda:** Inyenyeri est une entreprise sociale locale, qui a développé un modèle commercial novateur pour distribuer au Rwanda des fours de cuisson performants. Les ménages peuvent procéder au leasing gratuit des fours de cuisson; en contrepartie, ils s'engagent à livrer chaque mois une quantité définie

de bois de chauffe à Inyenyeri. Inyenyeri transforme le bois ainsi livré en pellets, qui sont remis gratuitement à la population rurale et vendus à la population urbaine. Grâce aux fours de cuisson à haute performance utilisés dans le cadre du programme, les ménages ruraux peuvent assurer aussi bien leur propre approvisionnement en combustible que celui des ménages urbains. Les fours de cuisson sous leasing réduisent par ailleurs les émissions de particules et améliorent la qualité de l'air.

Depuis 2011, Inyenyeri soumet ce modèle commercial à un essai dans le cadre d'un projet pilote portant sur 1'500 fours. Au vu des résultats encourageants, Inyenyeri prévoit d'équiper 200'000 ménages ruraux et urbains avec des fours de cuisson performants d'ici 2020. Les revenus générés par la vente des réductions d'émissions réalisées permettent de couvrir les investissements nécessaires au développement national du modèle commercial prévu pour 2017.

Le projet doit permettre de réduire environ 1 million de tonnes d'équivalent CO₂. La Ci-Dev acquiert 600'000 certificats et dispose de l'option d'acquérir en cas de besoin 400'000 certificats supplémentaires. Le projet a été enregistré auprès de l'ONU en août 2012 sous le n° 6207.

Les deux projets encore en cours de négociation se situent au Kenya. Il s'agit de PoAs dans les domaines de la petite hydraulique et de l'énergie solaire.

5.2. Participation à la *Pilot Auction Facility for Methane and Climate Change Mitigation* (PAF)

Les prix extrêmement faibles ces dernières années pour les CER2 négociés sur le marché mettent en péril la mise en service ou l'exploitation continue de nombreux projets MDP déjà enregistrés. La *Pilot Auction Facility for Methane and Climate Change Mitigation* (PAF) de la Banque mondiale met à l'essai un concept permettant de déterminer pour ce type de projet un prix à la fois adéquat du point de vue du vendeur et efficient du point de vue de l'acheteur.

La FCC et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) participent ensemble à la PAF à hauteur de respectivement USD 2,5 millions, ce qui correspond au total à la participation minimale requise. Les modalités de la collaboration ont été fixées dans un MoU. Parmi les autres investisseurs, on compte les gouvernements américain, allemand et suédois. Au total, le fonds est doté de USD 55 millions. Pour une description détaillée de la PAF, nous vous renvoyons au rapport établi l'année dernière à l'intention du DETEC.

En juillet 2015 et en mai 2016 se sont tenues deux enchères pour des projets de réduction de méthane dans le domaine des déchets, présentant un volume d'enchère total de USD 45 millions. En novembre 2016, les premières options portant sur la livraison de CER2 issues de la première enchère sont arrivées à échéance. Environ un quart des options n'ont soit pas été exercées ou alors ce sont des certificats non admissibles qui ont été livrés.

En janvier 2017 a été organisée une troisième et dernière enchère, portant sur des projets de réduction d'émissions de gaz hilarant lors de la production d'acide nitrique.

Comme pour la première enchère, la prime d'option a été fixée à USD 0,30 par certificat, le volume d'enchère disponible s'élevant à USD 13 millions. L'enchère comportait deux volets: le premier était réservé à de nouveaux projets, le deuxième portait sur des projets existants qui avaient dû être interrompus. Dans le cadre du premier volet, la demande n'a pas épuisé le budget disponible de USD 6,3 millions; suivant les règles de l'enchère, cette somme a donc été transférée vers le deuxième volet. 5 soumissionnaires ont remporté l'enchère et pourront d'ici 2020 livrer à la PAF un total de 6,2 millions de certificats au prix de USD 2,10. Le prix net s'élève ainsi à USD 1,80 par tonne, un montant légèrement inférieur à celui des projets de réduction de méthane concernés par les deux premières enchères.

Une analyse comparative des trois enchères doit être publiée courant 2017, ainsi qu'une analyse de l'effet sur les projets du prix minimum garanti par la PAF.

5.3. Participation à la *Transformative Carbon Asset Facility* (TCAF)

La *Transformative Carbon Asset Facility* (TCAF) est un nouvel instrument de politique climatique de la Banque mondiale, auquel la FCC et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) participent ensemble à hauteur de respectivement USD 12,5 millions, ce qui correspond au total à la participation minimale requise afin de pouvoir participer au choix des activités financées. Les modalités de la collaboration ont été fixées dans un MoU. Parmi les autres investisseurs, on compte les gouvernements allemand (USD 2 millions), britannique (GBP 60 millions), canadien (CAD 3 millions), norvégien (USD 80 millions) et suédois (USD 25 millions). Au total, le fonds est doté d'environ USD 210 millions.

La Banque mondiale et les pays associés à la TCAF partagent la conviction que la possibilité de coopération volontaire entre Etats signataires prévue à l'article 6 de l'Accord de Paris représente un instrument important pour parvenir au total à des réductions d'émissions plus élevées et atteindre ainsi les objectifs de l'accord. Les ressources de la TCAF doivent être déployées de telle manière qu'elles déclenchent dans les pays à niveau de revenus faible ou moyen la mise en œuvre de mesures de réduction des gaz à effet de serre. Concrètement, il s'agirait de l'introduction d'instruments politiques grâce auxquels les émissions de gaz à effet de serre se verraient attribuer un prix ou permettant d'influencer les émissions de gaz à effet de serre d'un secteur tout entier.

Il s'agit également dans ce contexte de développer des méthodes novatrices permettant de quantifier et de créditer les réductions de gaz à effet de serre réalisées. Il faut pouvoir prouver les réductions d'émissions certifiées et garantir leur intégrité environnementale. En particulier, la TCAF souhaite également contribuer à l'aménagement de la réglementation internationale requise pour mettre en œuvre l'article 6 de l'Accord de Paris. Certains des investisseurs de la TCAF, dont la FCC, prévoient d'imputer les réductions d'émissions quantifiées et éventuellement certifiées à l'accomplissement de leurs objectifs d'émissions nationaux.

La TCAF est en opération depuis mars 2017. Ces derniers mois ont servi entre autres à définir les processus d'acquisition et de sélection d'un portefeuille d'activités pertinentes. Les différentes activités devraient bénéficier chacune d'un soutien

d'environ CHF 50 millions. Des examens plus poussés ont été convenus pour une première sélection de quatre activités au Maroc, en Inde, au Vietnam et en Indonésie.

5.4. Achat de 12 millions de CER2

En juin 2014 et en mars 2015, la FCC a réalisé un appel d'offres public suivant les modalités habituelles du marché pour l'acquisition de respectivement 4 et 1 million de CER2. Seuls étaient admis des CER2 issus de projets figurant sur la «liste blanche» de la Confédération. Quatre soumissionnaires ont remporté les appels d'offres. Le prix moyen par certificat était de EUR 0,51 lors du premier et EUR 0,49 lors du deuxième appel d'offres.

Dans le cadre de mandats ciblés, les trois fournisseurs qui avaient soumis les offres les plus compétitives lors des deux appels d'offres précédents ont en outre été invités à participer à une nouvelle procédure compétitive afin de procurer des CER2 conformes aux exigences de l'ordonnance sur le CO₂, dans une limite maximale définie en termes de quantité et de prix. 7 millions de CER2 supplémentaires ont ainsi été acquis à un prix moyen de EUR 0,52 pièce.

Au total, 12 millions de CER2 ont été acquis au prix moyen de EUR 0,51 pièce; au vu de la qualité élevée des certificats, il s'agit là d'un excellent prix. La totalité des CER2 ont entretemps été livrés, dont 6,2 millions au cours de la période de rapport. Ils proviennent de 162 projets dans neuf pays (voir tableau).

Egypte	37'720	0.3%
Brésil	554'342	4.6%
Chine	10'071'429	83.9%
Inde	482'944	4.0%
Colombie	685'205	5.7%
Mexique	73'117	0.6%
Corée du Sud	8'417	0.1%
Thaïlande	77'826	0.6%
Vietnam	9'000	0.1%
Total	12'000'000	100%

Eolien	7'788'938	64.9%
Hydraulique	1'629'937	13.6%
Biogaz	531'671	4.4%
Biomasse	416'422	3.5%
Gaz de décharge	1'237'945	10.3%
Solaire	10'958	0.1%
Marées	7'944	0.1%
Efficience	337'162	2.8%
Fuel switch	37'720	0.3%
Gestion des déchets	1'303	0.0%
Total	12'000'000	100%

5.5. Contrats d'achat directs avec des titulaires de projet

Micro Energy Credits

La FCC achète auprès de l'entreprise américaine Micro Energy Credits Corp. (MEC) 2 millions de CER2 à livrer d'ici 2021. MEC opère un programme enregistré auprès de l'ONU sous le n° 9181 qui vise à encourager des microcrédits pour des appareils ménagers réduisant les gaz à effet de serre en Inde. Dans le cadre du programme, des microcrédits accordés pour des fours de cuisson efficaces, des lampes solaires et des dispositifs de préparation d'eau potable sont soutenus au moyen des recettes provenant de la vente de CER2.

Le programme est opéré par MEC avec grand succès. A ce jour, 11 CPAs ont été admis au sein du programme et 185'000 fours de cuisson, 550'000 lampes solaires ainsi que 90'000 dispositifs de préparation d'eau potable ont été installés. 143'876 CER2 ont déjà été livrés à la FCC, dont 102'200 au cours de la période de rapport.

Pure Water

La FCC achète auprès de Pure Water Ltd, filiale à 100% de la société suisse South Pole Group, 2 millions de CER2 à livrer d'ici 2021 en provenance du «International Water Purification Programme» enregistré auprès de l'ONU sous le n° 5962. En collaboration avec le partenaire de mise en œuvre Evidence Action, il est prévu de réaliser des projets de préparation d'eau potable sur un vaste territoire au Malawi, au Kenya et en Ouganda. Pour préparer l'eau potable, 27'000 puits et sources ont été équipés de distributeurs de chlore, permettant à environ 4,5 millions de personnes de désinfecter leur eau potable de manière simple et fiable.

A ce jour, 17 CPAs ont été admis au sein du programme. La première livraison de CER2 est attendue courant 2017.

First Climate

La délivrance de CERs issus de projets MDP enregistrés visant le captage et l'élimination de gaz de décharge est en forte baisse. En raison du faible niveau des prix du marché, il n'est plus possible d'opérer, d'entretenir et de développer de façon rentable les torchères et les systèmes de captage. Les décharges de petite et de moyenne taille sont tout particulièrement concernées car elles n'ont pas accès à un financement adapté.

Afin de rendre possible la poursuite de l'exploitation de tels projets «échoués» en Amérique latine, la FCC a conclu avec First Climate (Switzerland) AG un contrat cadre avec une enveloppe budgétaire de EUR 12,5 millions. Au moyen d'une structure de prix innovante qui se base sur les coûts marginaux de l'élimination du méthane, les risques auxquels font face les titulaires de projet sont réduits et des incitations sont mises en place pour maximiser les réductions d'émissions. Les projets devraient livrer environ 3,1 millions de CER2 d'ici 2021.

First Climate a reçu de nombreuses offres de projet en provenance de toute l'Amérique latine. A ce jour, un contrat d'achat a été signé avec 10 projets, dont 3 au Brésil, 3 au Mexique et le reste en Colombie, promettant au total la livraison de 2,2 millions de CER2. Des négociations sont actuellement en cours avec deux autres projets au Brésil.

5.6. Activités pilote

En décembre 2016, la FCC a lancé un appel d'offres ciblé afin de recevoir une sélection de possibles activités pilote dans les domaines «gaz de décharge», «fours de cuisson efficaces» et «courant renouvelable raccordé au réseau». A cet effet, un formulaire de demande (Project Idea Note, PIN) a été élaboré, permettant d'évaluer la qualification d'une activité pilote par rapport aux exigences définies avec le CA6. 17

PINs ont été soumis: en janvier 2017, ils ont été analysés et discutés avec le CA6. La sélection a été opérée à l'aide des critères suivants:

1 – NDC: L'activité est-elle couverte par l'objectif d'émissions national (NDC)? L'activité figure-t-elle dans le NDC en tant que mesure obligatoire? (critère d'exclusion)

2 – Results-based financing (RBF): L'activité est-elle soumise au principe de RBF? (critère d'exclusion)

3 – Potentiel de mise en œuvre: Les risques de la mise en œuvre sont-ils d'un ordre acceptable?

4 – Value for money: Les contributions de la FCC sont-elles utilisées de manière efficiente en vue de réductions d'émissions substantielles?

5 – Contexte politique: L'activité pilote est-elle bien ancrée au niveau local? Est-il possible de s'appuyer sur des relations existantes entre la Suisse et le pays hôte? Une implication directe de la Suisse dans l'activité pilote est-elle possible?

Suite aux évaluations effectuées, les propositions suivantes font actuellement l'objet d'un examen plus poussé:

- **Pérou, fours de cuisson:** Il s'agit de permettre aux ménages les plus pauvres du pays d'acquérir un four de cuisson efficient qui réduise l'utilisation jusqu'ici non durable de bois à des fins de cuisson.
- **Thaïlande, courant renouvelable:** Au moyen de l'extension du tarif de rachat pour l'électricité renouvelable, il s'agit d'augmenter la puissance installée d'installations PV sur l'ensemble du territoire de 1,2 GW_p par rapport à l'objectif actuel.
- **Mexique / Colombie, gaz de décharge:** Il s'agit de créer dans le secteur du gaz de décharge une incitation à non seulement capter et brûler le gaz de décharge occasionné mais aussi à le valoriser de manière énergétique pour produire de l'électricité.

Les titulaires de projet sont ou seront le cas échéant invités à élaborer un PA-DD (Pilot Activity Design Document) permettant une analyse détaillée de la qualification des projets en tant qu'activité pilote et pouvant être soumis à l'organe de décision de la Confédération et au Conseil de fondation en guise de base de décision.

En cas d'évaluation positive, la Suisse entamerait des négociations avec le pays hôte concerné en vue de la conclusion d'un *Memorandum of Understanding* (MoU) réglant les modalités précises de l'imputabilité de l'activité pilote dans le cadre de l'article 6 de l'Accord de Paris. Par ailleurs, la FCC commencerait à négocier avec le titulaire de projet les termes commerciaux de l'acquisition des réductions d'émissions.

6 Perspective

Dans les 12 mois à venir, l'accent sera mis sur les activités pilote. L'objectif est de parvenir à finaliser un contrat avec au moins l'un des projets actuellement suivis, ce qui suppose que la Suisse négocie et paraphe un MoU avec un pays hôte.
